

Vendredi 30 octobre 2020

## #COVID

### Reconfinement : la Métropole mobilisée pour garantir les services publics essentiels

La très forte dégradation du contexte sanitaire est indéniable. Le virus circule en France à une vitesse très rapide. Contrairement à la première vague, la Métropole Rouen Normandie fait cette fois partie des territoires les plus touchés. Protéger la population et stopper les chaînes de contamination sont donc les objectifs prioritaires. Toutes les équipes de la Métropole Rouen Normandie sont mobilisées, dans le respect des mesures nationales, pour protéger les habitants, les agents publics, et garantir les services publics essentiels.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Même si j'espère me tromper, tout porte à croire que cette deuxième vague de COVID va être plus dure, plus longue, plus grave, que la précédente pour notre territoire. Dans ce contexte nous avons pris des mesures immédiates pour que les services publics essentiels de la Métropole Rouen Normandie puissent être maintenus, dans le strict respect des mesures sanitaires.* »

>> Une FAQ (Foire Aux Questions) est disponible dès aujourd'hui sur le site de la Métropole.

#### Maintien des services publics essentiels

##### Transports en commun

Le **fonctionnement des transports en commun est maintenu sur l'ensemble du réseau métropolitain et l'offre reste inchangée et maximale** afin d'assurer dans les meilleures conditions les déplacements professionnels (notamment ceux des personnels soignants) et les déplacements scolaires. Une baisse de la fréquentation est à prévoir dans les prochains jours mais ce maintien de l'offre élevée participera à faciliter le nécessaire respect de la distanciation physique dans les véhicules et à quai, et permettra de lisser les horaires d'arrivée et de départ des salariés pour ceux dont le télétravail est impossible.

##### Déchets

Les **collectes d'ordures ménagères, des déchets recyclables et des déchets végétaux sont assurées** dans les 71 communes de la Métropole, dans les mêmes conditions et selon le calendrier connu des habitants. La distribution des sacs de collecte a également lieu selon le calendrier prévu. Les **16 déchetteries de la Métropole restent ouvertes**. La collecte des encombrants sur rendez-vous est maintenue.

##### Eau et assainissement

La distribution de l'**eau** et la gestion de l'**assainissement** sont bien entendu assurées aux mêmes conditions qu'à la normale.

### Parcs et jardins

Les **parcs, jardins et forêts de la Métropole restent accessibles** aux horaires habituels, uniquement les personnes habitant à moins de 1 km et munies de leur attestation. Cependant, les 3 Maisons des forêts métropolitaines seront fermées.

### Musées

Les **musées**, les équipements culturels de la Métropole (Panorama XXL, Historial, Donjon, Aître Saint-Maclou), les salles de spectacles et Etablissement recevant du public (106, Zénith, Parc des expositions), les équipements sportifs (Kindarena et Patinoire Guy Boissière) ainsi que les bibliothèques municipales seront fermés au public le temps du confinement.

### Solidarités

En matière de **solidarité**, les équipes de la Métropole sont mobilisées pour poursuivre les accompagnements individualisés pour l'insertion et les aides d'urgence aux jeunes en difficulté. Le fond de soutien et de solidarité alimentaire est opérationnel. Le Plan PLUS (Plan Local d'Urgence Solidaire), ensemble de 6M€ de mesures d'aides aux PME/TPE, associations, jeunes et étudiants, sera voté dès le 9 novembre en Conseil métropolitain.

### Communication

Les moyens de communications de la Métropole restent maintenus (réseaux sociaux, site internet, relations presse) afin de pouvoir maintenir informés les habitants en temps réel.

### Astreintes

Afin de maintenir la circulation pour les déplacements essentiels et de supprimer les dangers éventuels sur la voirie et l'espace public, les **services d'astreintes** sont opérationnels sur les 5 pôles du territoire métropolitain.

### Paieement des entreprises

Un suivi administratif et financier est assuré à l'échelle de toutes les directions de la Métropole. L'objectif de ce dispositif est de permettre le **versement des factures** aux entreprises concernées.

### **La Métropole protège également ses agents en soutenant le télétravail à 100%**

L'ensemble des agents dont les activités sont totalement ou partiellement réalisables à distance doivent systématiquement télétravailler, sauf nécessité de service. Environ 900 agents de la Métropole sont équipés à ce jour et pourront ainsi travailler à distance pendant cette période de confinement.

**Aux côtés des entreprises, des associations, des jeunes, la Métropole Rouen Normandie met en place un plan de soutien d'urgence : le PLUS (Plan Local d'Urgence Solidaire)**



Suite aux mesures sanitaires nationales et compte tenu de la gravité de la situation, la Métropole Rouen Normandie se mobilise massivement. A l'initiative du Président Nicolas Mayer-Rossignol, un Conseil de défense économique local, rassemblant tous les Groupes politiques et toutes les forces vives de l'économie métropolitaine chaque semaine, a été créé. De nouveaux dispositifs à destination des PME les plus touchées, des associations, mais aussi des jeunes, ainsi qu'un kit d'aide au télétravail, sont mis en place au travers du plan PLUS (Plan Local d'Urgence Solidaire). Au total, 6 millions d'euros vont ainsi être mobilisés en soutien aux secteurs les plus impactés par le couvre-feu et les mesures de restrictions.

Voici, pour rappel, les nouveaux dispositifs annoncés le 20 octobre et qui seront approuvés au prochain conseil métropolitain :

- Soutenir nos PME dans les secteurs les plus touchés > une aide au loyer sur la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020 à destination des entreprises des secteurs d'activité visés
- Soutenir nos associations > un fonds de soutien métropolitain aux communes de 800 000€ et un fonds spécifique solidarité de 200 000€
- Accélérer le télétravail dans les TPE/PME > un « kit de télétravail » à destination des TPE et PME de 3 à 99 salariés
- « 1000€ pour 1000 jeunes » > accompagner nos jeunes pour l'accès aux stages validant une formation.

**Application « Tous anti COVID »** : Mise à jour le 22 octobre, elle permet à chaque usager de savoir s'il a eu un contact rapproché avec une personne malade ou de prévenir les autres utilisateurs s'il a été diagnostiqué comme un cas de COVID-19. Téléchargeable sur la base du volontariat, elle est totalement anonyme et s'inscrit dans le respect de la protection de la vie privée. Cet outil vient compléter et soutenir l'action des équipes médicales, afin de faciliter la remontée des chaînes de transmission et la prise en charge des concernés. **Soyez solidaires, pensez à installer l'application.**  
**Plus d'informations ici : [https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus/tousanticovid#comment\\_ca\\_marche](https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus/tousanticovid#comment_ca_marche) ?**

**Numéros d'urgence en cas de violences intrafamiliales** : Pour rappel, le confinement ne s'applique pas en cas de violences au sein du couple (les victimes ont le droit de partir, de sortir et se protéger). Voici les numéros d'urgence à contacter :

-  Le 3919, anonyme et gratuit est ouvert tous les jours.
-  En cas d'urgence, appelez le 17
- + le 114 par sms et le 119 pour les enfants

Localement, le CIDFF 76 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) accompagne et oriente sur l'ensemble du département de Seine-Maritime, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h par téléphone au 02 35 63 99 99. Le PAVIF (Pôle d'Accueil Violences Intra Familiales) de Rouen reste également ouvert et joignable au 02 35 71 26 01.

Contact presse  
Perrine BINET  
Attachée de presse  
[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)  
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05